

  	<p>Course d'Orientation pédestre</p> <p><i>Coupe de ligue comptant pour le classement national des coureurs</i></p> <p>Revole des Chirats – Moyenne distance</p> <p>9 avril 2017 – 9h30</p> <p>La Versanne. Thélis la combe (42)</p>
---	---

- Organisation : Orient'Express 42

- Directeur de course : Annie COMBET
- Traceur : Thomas ROUILLER
- Contrôleur : Danièle GATY
- Arbitre : Elodie DUCHENE
- GEC : Arnaud COUCHOUD, Antonin FERRAND

- **Carte :** La hêtraie de la Biousse - Relevés : 2007 - Echelle 1:10.000 et 1:7500 pour circuits vert et jalonné

- **Terrain :** typiques du Pilat, proches des terrains de la Nationale 2016 (relief marqué, densité de chemins moyenne, végétation qui a évolué, rochers)

- Circuits et catégories :

Jalonné	1670 / 2260 m ; 20 / 30 m D+	Orange	2970 m ; 100 m D+
Vert	1740 m ; 25 m D+	Violet Court	3560 m ; 160 m D+
Bleu	2490 m ; 50 m D+	Violet Long	4280 m ; 215 m D+
Jaune	3360 m ; 100 m D+		

- **Accès :** fléchage à partir du carrefour de La Croix de Chaubouret (intersection D8 /D29 / D2)

- Accueil : à partir de 8 h 30
- Distances :
 - * parking-accueil : sur place
 - * accueil-départ : 1500 m + 150 m de dénivelée
 - * arrivée-accueil (vidage des puces) : 500 m
- Départs : de 9 h 30 à 12h30 (*heures de départ à choisir sur place*)
- Fermeture des circuits : 14 h
- Résultats : sur le site <http://oe42.fr>

- **Inscriptions :** de préférence avant le mercredi 5 avril 2017

- Sur le site de la fédération (<http://licences.ffcoorientation.fr/inscriptions/>) ou contact ci-dessous
- Tarifs licenciés FFCO/UNSS : 9 € (19 ans et plus), 6 € (18 ans et moins)

- Contact concurrents et renseignements :

- Thomas ROUILLER : 06 88 90 30 95 ; th_rouiller@yahoo.fr
- Site Internet : <http://oe42.fr>

- Atelier loisir :

- Tarifs loisir (inclut le pass'orientation) : 12 € (19 ans et plus), 9 € (18 ans et moins).
- Présentation d'un certificat médical ("pas de contre-indication à la CO en compétition") pour être chronométré (conformément au règlement régional).

- Divers :

- Prêt de puces SPORTident : sur place
- Buvette et restauration : Produits locaux (sandwichs, crêpes, boissons chaudes)



Avec la participation de



Auvergne – Rhône-Alpes